

◀ Sécurité des écoles et établissements ▶

Nice récidive avec l'approbation du Ministre de l'Éducation Nationale

La fédération SUD éducation a appris, par voie de presse, que le ministre de l'Éducation Nationale propose d'expérimenter à Nice l'affectation d'un policier en tenue (mais sans arme) dans une école.

Le ministre Jean-Michel Blanquer jugeait ainsi, au micro de France Inter le 28 janvier que « le policier non armé à l'intérieur de l'école est quelqu'un qui va vivre au quotidien avec les enfants et va en fait s'intégrer dans leur vie ».

Un ministre tout en amalgames

Cette déclaration est particulièrement inquiétante. L'école aujourd'hui n'a pas besoin d'être assimilée dans l'esprit des élèves dès leur plus jeune âge aux forces de répression.

La prévention de la violence et la sécurité dans les établissements scolaires comme à leurs abords sont de véritables sujets de débat ; les confisquer en imposant un uniforme symbolique d'une institution répressive est aussi démagogique que contre-productif.

Éduquer n'est pas seulement instruire

SUD éducation rappelle au Ministre que le service public d'éducation ne saurait se

limiter à la seule instruction des élèves : les écoles et les établissements sont également le cadre de la construction d'une vie collective, à laquelle prennent part tous les personnels (enseignant·e·s, personnels de vie scolaire, agent·e·s).

SUD éducation condamne le cynisme d'un Ministre de l'Éducation Nationale qui supprime des centaines de postes d'enseignant·e·s et de vie scolaire et demande aux communes d'affecter des policiers municipaux pour y faire du maintien de l'ordre.

SUD éducation revendique l'attribution de moyens à la hauteur des besoins de l'école, ce qui passe par des créations de postes d'enseignant·e·s et d'agent·e·s en nombre suffisant.